

La Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie

vous offre un



COMPOSTEUR

& vous aide à valoriser vos biodéchets !

AGENDA - Février / Mars 2024

PERMANENCES DE RETRAIT

RUMILLY



**Tous les mercredis
de 15h à 17h**

Au centre technique intercommunal
4 route des Bois à Broise

À partir du 7 février 2024



**Tous les vendredis
de 14h à 16h**

Au centre technique communal
1 rue de Madrid à Rumilly

À partir du 2 février 2024

MODALITÉS DE RÉSERVATION

Réservation obligatoire (en scannant le QR code)
ou auprès du service Prévention et Valorisation
des Déchets à : dechets@rumilly-terredesavoie.fr
ou au 04 50 01 86 91.

Un justificatif de domicile de moins de 3 mois
devra être présenté et un bon de mise à disposition
signé lors du retrait.



MISE À DISPOSITION

Mise à disposition gratuite d'un modèle unique de compo-
sateur en plastique de 400L, en matière plastique 100% recy-
clée et recyclable, et d'un bioseau de 10L.
Le composteur est livré en kit et peut-être chargé dans une
voiture.

CONDITIONS

Vous habitez sur le territoire de la Communauté de Communes
(74150), en logement bénéficiant d'un espace individuel en
pleine terre.

Les foyers ayant déjà bénéficié d'un composteur de la Com-
munauté de Communes pourront renouveler leur matériel
après 5 ans.